

06 / 01 / 2005

Recherche articles

OK

Inscription à la newsletter

Votre e-mail:

OK

## Le journal

Dernière heure

A la Une

**Eco-Politique**

Société

Sports

Culture

Infos Vaud

Chez vous

Burki

Avis mortuaires

## Agora

Forum

Sondages

Vie des communes

24 Achats

24 Pratique

Coup de fourchette

Immobilier

Emplois

Comparatifs

24Webcorner

## Espace jeux

Le Quiz 24

Jouez Sports

## Spécial abonnés

Club 24

Vos Privilèges

Jouez et gagnez

Services abonnés

Abonnez-vous

La boutique

► Qui sommes-nous ?

► Ecrivez-nous

► Courrier des lecteurs

► Abonnez-vous

► Edition électronique

Archives

edicom.ch

Petites annonces

Swissimo.ch

Publicité

Powered by [Eica](#)

ASILE



SANS PAPIERS / (25/11/2004)



«Comment parler d'un pays sûr alors que son futur tient encore à la présence de forces de maintien de la paix?» Ici des soldats français dans le village de Caplinja. Noël Quidu / Gamma

## Renvois vers un pays instable?

**Alors que Jean-Claude Mermoud s'exprime aujourd'hui sur son voyage en Bosnie, le HCR dénonce: le pays n'est pas sûr. Le ton se durcit contre les requérants vaudois déboutés.**

La Bosnie-Herzégovine n'est pas un pays sûr. C'est ce qu'affirme un rapport soumis à l'Office fédéral des réfugiés par le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en juillet 2003, jamais rendu public. Un avis partagé par le conseiller d'Etat neuchâtelois, Bernard Soguel, qui vient de se rendre sur place pour juger de la situation par lui-même. Son homologue vaudois, Jean-Claude Mermoud, rentré lundi de Bosnie, doit communiquer aujourd'hui ses propres observations. Parmi les 523 requérants déboutés, 180 viennent de cette région. «Nous nous apercevons qu'il y a un besoin d'information du public suisse notamment», explique Olivier Delarue, chef du service de liaison pour la Suisse et le Liechtenstein du HCR.

Si les Nations Unies ont réalisé ce rapport, c'est qu'au printemps 2003 les autorités fédérales avaient inscrit la Bosnie sur la liste des pays déclarés sûrs. «Aucun autre gouvernement ne l'a fait: c'est un symbole très fort et un précédent regrettable», commente Olivier Delarue. Le HCR avait alors envoyé une lettre à l'Office fédéral des réfugiés (ODR) pour lui demander de retirer le pays de cette liste.

«Un des arguments fondamentaux est le fait que la Bosnie a signé une série de conventions internationales sur les Droits de l'homme, mais dans les faits, elles ne sont pas appliquées. Pour preuve, près de 10 000 personnes impliquées dans les crimes contre l'humanité n'ont pas encore été jugées.» Si celles qui faisaient partie de la police ont été démisées de leurs fonctions, il en reste encore dans d'autres institutions, comme l'administration ou les écoles, souligne le rapport. «Par ailleurs, la Bosnie est toujours administrée par une force internationale et la sécurité est assurée par l'OTAN, poursuit le haut fonctionnaire. Comment parler de pays sûr alors que son futur tient encore à la présence des forces de maintien de la paix?»

Le rapport rédigé est basé sur les observations du HCR, sur place depuis 1992. S'il date un peu, Olivier Delarue assure qu'il est toujours actuel, la situation n'ayant que peu évolué. Le document recense, pour 2002, 430 incidents liés au retour de réfugiés, allant du harcèlement verbal à la dégradation de maisons ou de sites religieux, en passant par l'agression physique menant dans certains cas à la mort. Le HCR rapporte des cas de mauvais traitement des rapatriés par la police, qui se montre aussi parfois peu encline à enquêter sur les faits et inflige des sentences trop légères par rapport à la gravité des crimes. Il rappelle, en outre, que la Bosnie-Herzégovine est le pays le plus miné du sud-ouest européen.

### Mermoud à Sarajevo

En conclusion, le HCR demande à l'ODR que les cas des personnes originaires de cette région soient examinés individuellement et sans avoir recours à la notion de pays sûr. C'est en effet le risque majeur de cette désignation: que les réfugiés de cette provenance soient automatiquement frappés de non-entrée en matière (NEM). «Nous avons pris en compte le rapport du HCR, mais c'est le Conseil fédéral qui doit statuer, explique Brigitte Hauser, porte-parole de l'ODR, et, après analyse de la situation, il a décidé d'inscrire la Bosnie sur la liste des pays sûrs. Mais il n'y a pas que des NEM, nous procédons au cas par cas. Pour ce qui est des renvois, le fait que le pays figure sur cette liste ne change rien, nous renvoyons aussi des personnes vers des pays qui ne sont pas déclarés sûrs.»

Quant à la démarche des conseillers d'Etat neuchâtelois et vaudois, Olivier Delarue salue ce processus démocratique. Les deux délégations sont passées par le bureau du HCR à Sarajevo où on leur a décrit précisément les conditions de retour et les difficultés liées à des groupes particulièrement vulnérables comme les témoins de crimes de guerres, les femmes seules ou les personnes gravement traumatisées. «La Suisse est relativement généreuse pour l'aide au retour, estime le haut fonctionnaire, mais pour ces groupes, il n'y a pas de solution. De plus, il faut aussi prendre en compte l'aspect économique pour un retour durable dans la dignité. On ne fait que déplacer le problème, ces personnes dépendront de l'aide humanitaire et pour elles rien ne sera résolu.»

LUCIA SILLIG



## News

Dernière heure :  
**INTERNATIONAL**

- Irak: état d'urgence prorogé d'un mois sur fond de violences
- Tsunami: réunion européenne à Bruxelles vendredi
- Séisme en Asie: cauchemar logistique pour l'ONU en Indonésie
- Tony Blair: une conférence de paix sur le Moyen-Orient est prématurée
- La population chinoise atteint les 1,3 milliard

## Forums

- [Actualité](#)
- [Divers](#)
- [Lecteurs](#)
- [Messages du jour](#)
- [Message semaine](#)
- [Rechercher](#)

## Le bras de fer se durcit

VAUD

«Mesures de contrainte préventives» dénoncées

Hier matin, aucune des familles convoquées au Service de la population (SPOP) pour signer ou non un plan d'aide au retour ne s'est présentée. Elles ont préféré y déléguer la Coordination asile. Figurant dans le groupe des «523» requérants déboutés, ces dernières ont préféré se cacher, de peur que les mesures de contraintes ne soient appliquées lors de l'entretien. La famille Demiri, logée dans la maison des migrations en ce début de semaine, ainsi que la jeune femme kosovare, Milihate Karameta, ont trouvé refuge dans des endroits tenus secrets.

Car le ton se durcit au SPOP. «Il n'y aura pas une énième convocation. C'est absurde! Ces personnes, en refusant de collaborer à leur retour, se retrouvent soumises aux mesures de contraintes, explique le chef du SPOP, Henri Rothen, qui a accompagné le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud en Bosnie. Leur seul choix est le retour avec un programme d'aide ou le renvoi sous mesures de contraintes. Quant au report jusqu'au printemps pour ceux qui choisiraient la première solution, rien n'est garanti, c'est au cas par cas.» Et Henri Rothen de pointer également l'incohérence de certains politiciens: «Les députés qui sont pour le renvoi mais contre les mesures de contrainte tiennent un double langage. Sans menace légale, les gens ne partiront pas.»

De son côté, la Coordination asile craint déjà les dérapages. «Nous avons peur que le Conseil d'Etat n'attende une bétise lors d'un renvoi pour réagir! commente avec anxiété Graziella de Coulon. Alors que nous assistons, aujourd'hui déjà, à des mesures de contrainte préventives inadmissibles.» Comme les députés de gauche, la Coordination asile demande aux conseillers d'Etat vaudois socialiste, Vert et libéral de rompre la collégialité. «La population, les associations, les syndicats, les Eglises, les milieux intellectuels et artistiques ont exprimé leur refus des renvois, s'exclame la militante Nanda Ingrosso. Le Parlement a aussi demandé que les mesures de contrainte ne soient pas appliquées. Maintenant, c'est au Conseil d'Etat de répondre!»

A. Ay



Pour découvrir les articles dans leur totalité, les deux éditions électroniques complètes de 24 heures (édition vaudoise et édition lausannoise) ou retrouver facilement les six derniers numéros, consultez notre e-Kiosque (site payant).

**24e-Kiosque**